

La réponse, c'est plus d'Europe

AFFAIRES JURIDIQUES & INTÉRIEURES

LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE PPE



FR



Publication du: Groupe PPE au Parlement européen - Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates Chrétiens) au Parlement européen - *Parution:* 14-03-2011 - Brochure éditée en FR, EN, DE, NL
Responsable: Christine Detourbet - Unité Stratégie Politique - *Collaboration:* Oliver Dreute - Chef du groupe de travail Affaires juridiques & intérieures - *Photos:* istock & imageglobe - *Adresse:* Parlement européen - Rue Wiertz, 60 - B - 1047 Bruxelles - *Layout:* Caïra Edition.

www.eppgroup.eu - eppgroup@europarl.europa.eu

SOMMAIRE

• Avant-propos de Joseph DAUL, député européen et Président du Groupe PPE	4
• Introduction de József SZÁJER, député européen et Vice-président du Groupe PPE chargé des travaux parlementaires	6
• LE GROUPE PPE AU PARLEMENT EUROPÉEN: LA FORCE QUI FAIT AVANCER L'EUROPE	8
• LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE DE TRAVAIL AFFAIRES JURIDIQUES & INTÉRIEURES	
• Introduction de Manfred WEBER, député européen et Vice-président du Groupe PPE, Président du groupe de travail Affaires juridiques et intérieures	12
• Pour une citoyenneté européenne plus effective et plus visible	14
• Approche stratégique commune en matière d'immigration et d'asile	16
• Vers l'Internet de demain	18
• Respecter l'égalité entre hommes et femmes	22
• «WHO'S WHO» des commissions du groupe de travail Affaires juridiques & intérieures	25



LE GROUPE PPE souhaite mettre l'ambition et la volonté politique au cœur de l'action européenne, pour répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, pour défendre l'emploi et la sécurité et pour assurer la place de l'Europe dans le monde.

En 2011, il s'emploiera à trouver une réponse concrète et solidaire à la crise économique et financière et à réaliser l'objectif d'une économie sociale de marché plus forte, plus compétitive et durable dans le cadre d'une Europe plus proche de ses citoyens et plus démocratique.

L'ambition et la volonté politique ne cesseront de guider l'action du Groupe PPE, la force qui fait avancer l'Europe: pour une Europe des valeurs, pour une Europe de la croissance et de l'emploi, pour une Europe plus sûre et pour une Europe plus solidaire.

Joseph DAUL, *député européen*
et Président du Groupe PPE



L'ANNÉE DERNIÈRE, la crise économique et financière a confronté l'Union européenne à l'un des défis les plus grands qu'il lui ait été donné de relever. Cette crise a mis en évidence l'interdépendance des États membres et a mis à l'épreuve la solidarité de l'Union européenne comme jamais auparavant. L'UE a apporté bon nombre des réponses nécessaires: aide financière pour les États membres confrontés à des circonstances exceptionnelles, gouvernance économique, réglementation financière, croissance et emploi.

L'année prochaine s'annonce aussi riche en défis pour l'Union européenne que 2010. Après la pire crise des dernières décennies, la reprise n'est pas encore solidement établie. Les économies de certains États membres sont encore vulnérables en raison de niveaux élevés du déficit budgétaire et de la dette souveraine. En dépit des signes clairs de reprise, il reste encore beaucoup à faire.

En 2011, la stratégie Europe2020 devrait s'ancrer et former l'ossature des efforts aux niveaux nationaux et de l'UE en vue de parvenir à une croissance intelligente, durable et inclusive. L'année 2011 devrait également être marquée par un accord plein et entier concernant le nouveau cadre réglementaire global pour le secteur financier, par le lancement du premier semestre européen de la coordination des politiques économiques et par une série de mesures concrètes pour induire le changement. Vers le milieu de l'année 2011, la Commission exposera, dans ses propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE, comment elle souhaite orienter le budget de l'UE pour mettre en œuvre la stratégie Europe2020.

En 2011, les priorités du Groupe PPE se concentreront aussi sur le marché intérieur, sur le partenariat oriental, sur la sécurité énergétique, sur l'élaboration d'une politique externe en matière d'énergie, sur la politique étrangère et de sécurité commune, sur le service européen pour l'action extérieure, sur les «perspectives financières» de l'UE et sur la propriété intellectuelle.

La présidence hongroise saura gérer avec succès ces questions cruciales pour mener vers une Europe puissante et vers un euro fort. Car les citoyens européens ont besoin d'une vision nouvelle pour la sécurité et la solidarité et d'une confiance renouvelée envers le potentiel et les perspectives de l'Union européenne.

Le Groupe PPE défendra vigoureusement les politiques nécessaires pour relever ces défis car il croit fermement que la réponse, c'est plus d'Europe.

József SZÁJER, député européen
et Vice-président du Groupe PPE chargé des travaux parlementaires



LE GROUPE PPE AU PARLEMENT EUROPÉEN

LA FORCE QUI FAIT AVANCER L'EUROPE

Les pouvoirs du Parlement se sont sensiblement accrus depuis la signature du traité de Rome en 1957 – et encore davantage depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en décembre 2009. Le Parlement légifère, contrôle le budget de l'UE et supervise les activités de la Commission européenne.

Avec 265 députés européens, le Groupe PPE est la force politique la plus importante au Parlement européen. En sa qualité de plus grand groupe au sein d'un Parlement, le Groupe PPE a un poids supérieur à celui de tout autre groupe, ce qui lui permet de peser sur le programme politique de cette institution et de remporter les votes les plus importants.

Nos priorités

Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) rassemble les forces politiques du centre et du centre-droit de la quasi-totalité des États membres de l'Union européenne.

Le Groupe PPE milite pour une Europe forte, fondée sur le principe de subsidiarité, une Europe démocratique, transparente et efficace.

Les députés européens PPE travaillent au service des citoyens et défendent les valeurs de solidarité, de liberté et de responsabilité.

Ils défendent le modèle d'une économie sociale de marché et œuvrent pour une Europe créatrice de perspectives et de richesses au sein du Marché unique, compétitive à l'échelle mondiale et, simultanément, génératrice de cohésion sociale et bien-être pour chacun.

Ils sont favorables au maintien de la sécurité sous toutes ses formes. Au regard des défis mondiaux, ils souhaitent voir consolidé le rôle de l'Union européenne en tant qu'acteur global sur la scène internationale.

C'est par la modération et le dialogue que les députés du Groupe PPE s'emploient à construire une Europe qui offre à chaque citoyen des perspectives d'avenir, une Europe meilleure pour tous.

STRUCTURE

La Présidence

Joseph Daul est le Président du Groupe. Dix Vice-présidents l'assistent dans ses fonctions et assument la responsabilité de différents domaines de compétence dans le cadre des activités du Groupe. La Présidence se réunit régulièrement avec les Chefs des délégations nationales afin de discuter des orientations majeures et de préparer les décisions d'importance capitale pour la stratégie du Groupe.

Le Bureau

Le Bureau, responsable des décisions stratégiques et politiques, se compose des membres de la Présidence, des Chefs des délégations nationales, des Vice-présidents et Questeurs du Parlement européen, des coordinateurs et des Présidents PPE des commissions parlementaires.

Les 4 groupes de travail

Chaque membre du Groupe PPE est titulaire d'une commission parlementaire et suppléant d'une deuxième commission. Ces commissions parlementaires mènent des débats approfondis sur tous les textes élaborés par le Parlement européen avant leur adoption définitive en séance plénière.

Pour arrêter sa stratégie politique, le Groupe PPE coordonne le travail parlementaire de ses membres dans ces 20 commissions, réparties au sein de quatre groupes de travail thématiques. Ces groupes de travail présentent leurs conclusions à l'assemblée plénière du Groupe qui arrête la position finale que le Groupe défendra en session plénière du Parlement européen.

Chaque groupe de travail est présidé par un Vice-président du Groupe PPE, secondé par deux ou trois autres membres. Les Vice-présidents responsables des Groupes de travail permanents exercent la fonction de porte-parole du Groupe pour ce qui concerne leur domaine politique.

Actuellement, le Groupe PPE compte quatre groupes de Travail, composés de membres de commissions et sous-commissions parlementaires suivantes:

Groupe de Travail «Affaires étrangères»

- commission des affaires étrangères,
- sous-commission «sécurité et défense»,
- sous-commission «droits de l'homme»,
- commission du développement,
- commission du commerce international.

Président: *Ioannis Kasoulides*

Groupe de Travail «Économie et environnement»

- commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie,
- commission des affaires économiques et monétaires,
- commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire,
- commission de l'emploi et des affaires sociales,
- commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs,
- commission des transports et du tourisme.

Présidente: *Corien Wortmann-Kool*

Groupe de Travail «Affaires juridiques et intérieures»

- commission des affaires juridiques,
- commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures,
- commission des affaires constitutionnelles,
- commission des pétitions,
- commission de la culture et de l'éducation,
- commission des droits de la femme et de l'égalité des genres.

Président: *Manfred Weber*

Groupe de Travail «Budget et politiques structurelles»

- commission de l'agriculture et du développement rural,
- commission des budgets,
- commission du contrôle budgétaire,
- commission de la pêche,
- commission du développement régional,
- commission spéciale sur les défis et les ressources budgétaires pour une Union européenne durable après 2013.

Président: *Marian-Jean Marinescu*

LES PRIORITÉS 2011 DU GROUPE DE TRAVAIL AFFAIRES JURIDIQUES ET INTÉRIEURES



LE GROUPE DE TRAVAIL des Affaires juridiques et intérieures du Groupe PPE est responsable de la coordination des activités des membres du Groupe PPE dans six commissions parlementaires: les Libertés civiles, justice et affaires intérieures, les Affaires juridiques, les Affaires constitutionnelles, la Culture et l'Éducation, le Droit de la femme et l'égalité des genres et les Pétitions. Cela signifie que les activités du groupe de travail recouvrent des domaines politiquement importants et sensibles qui ont des conséquences sur la vie des citoyens européens.

Il est le forum où les membres du Groupe PPE débattent et délibèrent entre eux sur nos positions sur l'Intégration et l'Identité. Ce ne sont pas des activités européennes qui ont une connotation négatives comme les subventions ou la bureaucratie. Nos activités touchent directement les citoyens européens, particulièrement dans le domaine des Affaires intérieures et de la justice dont de nouvelles compétences ont été données à l'UE grâce au traité de Lisbonne.

Les domaines politiques couverts par le groupe de travail des Affaires juridiques et intérieures sont donc au centre des controverses sur l'orientation politique de l'EU. Notre Groupe a pris des positions claires sur les questions éthiques, l'immigration, le droit d'asile, la protection des données, les droits fondamentaux, la citoyenneté, l'égalité entre les hommes et les femmes, les jeunes, l'audiovisuel et le sport, créant ainsi un cadre légal pour les contrats européens, la famille et le droit pénal, tout en respectant la subsidiarité et les traditions des États membres.

Nous sommes fiers de vous présenter nos derniers succès et nos actions pour les prochaines années.

Manfred WEBER, *député européen et Vice-président du Groupe PPE*
Président du groupe de travail Affaires juridiques et intérieures

POUR UNE CITOYENNETE EUROPEENNE PLUS EFFECTIVE ET PLUS VISIBLE

Aujourd'hui, l'on dénombre 500 millions de citoyens européens dans les 27 États membres de l'UE.

Si la citoyenneté européenne existe depuis le traité de Maastricht, elle s'est vue renforcée par le traité de Lisbonne qui affirme clairement les droits qui en découlent :

- droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres ;
- droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen et aux élections municipales dans l'État membre de résidence ;
- droit à la protection diplomatique et consulaire ;
- droit de pétition devant le Parlement européen, droit de s'adresser au Médiateur ;
- droit d'initiative populaire, permettant d'inviter la Commission à présenter un projet de loi, à condition de réunir un million de signatures provenant d'un nombre important d'États membres.

Pourtant, aujourd'hui encore, l'Europe des citoyens reste «balbutiante» comparée aux progrès accomplis au niveau de l'intégration économique. Force est de constater que le citoyen européen est d'abord considéré, aux vues de la législation européenne, comme un travailleur, un étudiant, un retraité, un consommateur ou un patient. Ainsi, son activité dans la société ou son État semblent primer sur sa qualité de personne.

De nombreuses questions pratiques, qui touchent les citoyens dans leur quotidien, appellent à une réponse européenne. La liberté de circulation des individus crée des situations auxquelles l'UE doit répondre :

- reconnaissance mutuelle effective des diplômes et des qualifications professionnelles lors de l'installation dans un autre État membre ;
- manque d'harmonisation de la législation sur le mariage et le divorce dans l'UE ;
- la question des retraites et des droits à pension pour les travailleurs mobiles ;
- acquisition ou héritage de biens dans un autre État membre ;
- achats en ligne ;
- enregistrement de voitures immatriculées dans un autre État membre ;
- soins de santé à l'étranger (droits des patients et accès aux soins) ;
- protection consulaire.

Le Groupe PPE a donc accueilli très favorablement le rapport de la Commission européenne sur la citoyenneté européenne. Ce rapport est le fruit d'un engagement personnel du Président Barroso désireux d'avoir une vue d'ensemble des obstacles auxquels les citoyens européens sont confrontés dans leur vie quotidienne et d'y apporter des solutions concrètes.



Le Groupe PPE souhaite que soit renforcée la citoyenneté européenne en resserrant les liens entre les citoyens et l'Union européenne et en œuvrant pour donner à la fois un réel effet à leurs droits et pour éliminer les obstacles rencontrés au quotidien.

L'accroissement de la mobilité des citoyens et des mariages mixtes célébrés chaque année dans l'Union européenne ont des conséquences dans de nombreux domaines. C'est pourquoi le Groupe PPE soutient les propositions annoncées par la Commission sur la reconnaissance mutuelle des documents d'état civil.

Le Groupe PPE estime également que les citoyens devraient disposer d'un accès unique, facile et direct aux informations sur l'Union européenne et préconise la création d'un «guichet unique» d'information sur les droits des citoyens et des entreprises au sein de l'UE.

Le Groupe PPE place les préoccupations quotidiennes du citoyen au cœur du débat politique et institutionnel. En 2011, son activité parlementaire sera marquée par cette priorité: comment rendre effective et visible la citoyenneté européenne.



APPROCHE STRATÉGIQUE COMMUNE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET D'ASILE

Les questions d'immigration et d'asile sont des sujets politiquement sensibles pour l'Union européenne dans la mesure où elles relèvent d'une dimension internationale complexe. L'importance des aspects extérieurs de la politique d'asile de l'Union européenne s'est développée, suscitant par là même de nouvelles attentes quant au rôle de l'UE dans le monde. L'Union n'a pas apporté, sur son territoire, une réponse homogène aux questions d'asile, alors que ses frontières intérieures ont, pour l'essentiel, été abolies.

Le Groupe PPE estime qu'une des priorités stratégiques européennes consiste à définir une approche commune en matière d'immigration. Avec l'élargissement de l'espace Schengen qui gomme les frontières intérieures et renforce les frontières extérieures, les États membres s'orientent vers une interdépendance croissante en matière d'immigration et d'asile, dès lors qu'une décision prise par un État membre a des répercus-

sions dans les autres. Face à cette réalité, une politique européenne d'immigration commune est non seulement nécessaire mais également inévitable.

Une politique d'asile plus humaine

L'Union européenne a lancé, à la fin des années 90, le régime d'asile européen commun (RAEC) en s'alignant sur le traité d'Amsterdam et les orientations du Conseil européen de Tampere d'octobre 1999. Depuis, le RAEC a évolué dans le souci d'harmoniser la législation applicable en matière d'asile, de renforcer son efficacité, d'améliorer les critères de protection des personnes et de mieux répondre aux cas où les régimes d'asile des États membres doivent faire face à une pression notable.

Les États membres sont appelés à adopter en 2012 un ensemble des six propositions législatives sur les sujets suivants:

- création d'un Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEA) qui aura pour mission de faciliter les échanges d'informations, d'analyses et d'expériences entre les États membres et de développer des coopérations concrètes entre les administrations ;
- création du système «Eurodac» pour la comparaison des empreintes digitales ;
- définition de normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile ; il est souhaitable de fournir une assistance appropriée (notamment médicale, sociale et juridique) aux demandeurs d'asile ;
- demande de protection internationale présentée dans l'un des États membres par un ressortissant de pays tiers ou par un apatride ;
- proposition de directive concernant les normes minimales relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale ;
- directive relative à des normes minimales concernant la procédure d'octroi et de retrait de la protection internationale dans les États membres.

Malgré tous les efforts accomplis ces dernières années, d'importants obstacles subsistent et empêchent la création d'un véritable système européen commun. Pour y remédier, le Groupe PPE a placé les six priorités suivantes au centre de son action:

- accorder le statut de réfugié et une protection subsidiaire tant pour des raisons humanitaires que pour des raisons spécifiques liées à la notion d'asile ; l'Europe doit servir d'exemple en matière d'assistance humanitaire ;
- mettre en place une réglementation européenne unique en matière d'asile, articulée autour de définitions communes pour remédier au manque de transparence et aux incohérences ;
- établir des procédures rapides et efficaces: le Groupe PPE vise à mettre en place des procédures aussi courtes et efficaces que possible pour en comprimer le coût ;
- aider les États confrontés en permanence ou temporairement à un nombre élevé de réfugiés et de demandeurs d'asile ; l'aide européenne pourrait, dans ce cas, pren-

dre la forme suivante: élargissement des missions du BEA, solidarité opérationnelle, solidarité financière et création d'un véritable mécanisme de solidarité ;

- prendre en compte la dimension internationale des politiques d'asile: outre les aspects et procédures internes de l'Union, le contexte international n'est pas non plus sans importance quand il s'agit de mettre en place un système européen commun en matière d'asile ;
- faire obstacle à la criminalité organisée, qu'elle soit liée aux flux de réfugiés ou aux procédures d'asile: il convient de créer des mécanismes spéciaux de sauvegarde pour mettre les femmes et les enfants à l'abri de la criminalité organisée ; on pense notamment à la prostitution forcée, au trafic d'enfants et aux mariages (forcés) des mineurs ;

C'est en sa qualité de membre du Groupe PPE que Manfred Weber a, en décembre 2010, présenté le nouveau document de synthèse sur les «perspectives du régime d'asile européen», qui expose la position du groupe et énonce les principes suivants:

- garantir un niveau de protection élevé des demandeurs d'asile et des réfugiés ;
- réduire les différences entre les dispositions juridiques ;
- développer la solidarité avec les États membres qui enregistrent un nombre disproportionnellement élevé de nouveaux arrivants ;
- approfondir la coopération de l'UE avec les régions d'origine et les pays de transit.

Cette stratégie a été décidée conjointement par le Groupe PPE et les ministres PPE de la Justice et des Affaires intérieures, donnant ainsi une base solide à une approche politique PPE commune sur l'asile au sein du Parlement européen et du Conseil.

VERS L'INTERNET DE DEMAIN

UNE UTILISATION PLUS SÛRE DES MOTEURS DE RECHERCHE ET DES RESEAUX SOCIAUX SUR L'INTERNET

Protection des mineurs

70 % des enfants de moins de 11 ans utilisent Internet. Il convient donc d'éliminer les risques encourus par les mineurs notamment lorsque les contenus téléchargés peuvent s'avérer dangereux (sites pédopornographiques etc.). Des campagnes de sensibilisation doivent être menées dans ce sens, notamment auprès des jeunes.

Respect de la vie privée et la protection des données personnelles

Le respect de la vie privée et la protection des données personnelles doivent être garantis. Il faut s'assurer que les compagnies recueillent le minimum d'informations nécessaires sur les usagers et qu'elles les informent du traitement des informations dont elles disposent.

Dans cet esprit, le Groupe PPE s'attachera en 2011 à garantir une utilisation plus sûre de l'Internet. Il travaillera vers un cadre législatif européen qui va garantir notamment:

- La protection de l'anonymat de l'utilisateur contre l'utilisation par les fournisseurs d'internet de détails privés à des fins commerciales, par ex. la publicité. De même le profilage doit être interdit: les fournisseurs commerciaux ayant accès aux données de plusieurs sources ne doivent pas être autorisés à mettre en commun ces données à des fins commerciales ;
- La réglementation de la collecte, du stockage, de l'évaluation et de l'utilisation d'information qui peut être utilisée pour l'identification visuelle ou locale des personnes dans des lieux publics ou pour déterminer leur situation, y compris les données collectées en relation avec les réseaux de téléphonie mobile ; le lieu de stockage doit être rendu transparent ;
- L'établissement d'un droit d'effacer l'empreinte numérique: les données collectées et qui sont nécessaires pour des raisons objectives doivent être effacées ; il doit y avoir une date limite pour le stockage et l'utilisation de données, avec des sanctions efficaces ; Une norme internationale doit être envisagée dans ce sens ;
- Des règles claires pour les réseaux sociaux et les fournisseurs de service de courrier afin d'assurer le droit des utilisateurs: les données privées de tous les



utilisateurs doivent être protégées et doivent rester privées ; les données peuvent seulement être utilisées et transférées pour des buts commerciaux avec l'accord préalable et éclairé de l'utilisateur ; un droit à effacer les données personnelles lors du départ d'un réseau social doit être garanti ;

- Définir une stratégie globale pour la protection effective du Droit de Propriété Intellectuelle on line. Toute mesure prise à cet égard doit être nécessaire, proportionnée et compatible avec la vie privée des utilisateurs d'internet. Une attention particulière doit être portée sur le rôle joué par les intermédiaires, y compris les fournisseurs de services Internet, et sur un système combinant information, sanctions possibles et une offre légale attractive pour les utilisateurs en cas de contravention.

LA CREATION D'UN MARCHE UNIQUE POUR LES CONTENUS CREATIFS EN LIGNE

En Europe, le secteur culturel et créatif (qui comprend les contenus publiés tels que les livres, journaux et revues, les œuvres musicales, les enregistrements sonores, les films, la vidéo à la demande et les jeux vidéo) engendre un chiffre d'affaires



annuel de plus de 650 milliards d'euros. Il contribue au PIB de l'Union européenne à hauteur de 2,6% et emploie plus de 3% de la population active de l'UE.

Les industries culturelles et créatives de l'Europe disposent d'un potentiel largement inexploité de création de croissance et d'emplois. Elles se composent d'entreprises hautement innovantes et constituent l'un des secteurs les plus dynamiques d'Europe.

Selon les études de la Commission, un véritable marché unique sans frontières pour les contenus créatifs en ligne pourrait permettre une multiplication par quatre des recettes de détail du secteur des contenus créatifs.

Si l'Europe veut rester compétitive dans la nouvelle économie numérique, elle doit donc mettre en place des conditions permettant à la créativité et à l'innovation de s'épanouir.

Dans cet esprit, le Groupe PPE défendra en 2011 la création d'un véritable marché unique européen du numérique pour les contenus créatifs en ligne tels que les livres, la musique, les films ou les jeux vidéo et la mise en place d'un cadre législatif européen adapté aux évolutions techniques et aux tendances actuelles de la société.

Le Groupe PPE mettra notamment l'accent sur:

La protection des droits d'auteur

Les droits d'auteur et l'Internet constituent deux puissants moteurs pour la créativité et l'innovation.

La très forte augmentation du partage non autorisé de fichiers contenant des œuvres protégées par des droits d'auteur entraînent donc des conséquences économiques considérables en termes de pertes d'emplois et de pertes de revenus des industries créatrices qui, de ce fait, investissent de moins en moins dans de nouvelles créations.

En conséquence, le Groupe PPE propose d'adopter une approche globale européenne en matière de droit d'auteur et souhaite que soit mis en place un cadre juridique qui trouve un juste équilibre entre la protection du droit d'auteur et un accès le plus large possible des consommateurs à Internet.

Le développement de l'offre légale

Plusieurs facteurs ont permis le développement du partage illégal de fichiers en ligne, dont notamment les avancées technologiques et le manque d'offres légales.

Le Groupe PPE souhaite donc que soit développé l'accès des internautes à une offre légale plus variée et plus large en mettant en place de nouveaux modèles économiques.



RESPECTER L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des objectifs clés de l'Union européenne.

Outre qu'elle est une valeur européenne fondamentale, l'égalité de genre est aussi facteur de croissance économique puisqu'elle renforce la contribution des femmes aux objectifs généraux de l'Union en matière économique et sociale.

C'est également un trésor économique: si l'Union européenne veut surmonter la crise économique en ayant les meilleurs atouts en main, c'est-à-dire ses ressources humaines, elle doit miser sur l'ensemble de ses citoyens, ce qui inclut les femmes. Pour cela, l'Europe doit s'attaquer aux déséquilibres qui persistent entre les hommes et les femmes, et qui ont la vie dure.

Le Groupe PPE a toujours joué un rôle important dans le soutien à la politique d'égalité des chances. En 2011, il appuiera tous les efforts visant à réduire les inégalités et portera en particulier son attention sur la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale et sur les écarts de salaire en fonction du genre.

MIEUX CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE

En 2011, la Commission consultera les partenaires sociaux européens sur les mesures législatives permettant de mieux équilibrer la vie professionnelle, y compris les congés de maternité et les autres formes de congé, avec l'objectif d'augmenter le taux d'emploi des femmes et de relever le défi démographique.

Dans cette optique, le Groupe PPE est l'ardent défenseur des valeurs familiales. Il estime qu'il y a urgence à développer et renforcer, dans tous les États membres, des politiques favorables à la famille.

En ce qui concerne le «paquet conciliation», les membres du Groupe PPE tiennent à protéger les femmes et les enfants, qui doivent demeurer au centre de la directive relative au congé de maternité. Le groupe apporte son soutien à d'autres formes de congé (congé de paternité, congé filial) susceptibles de promouvoir le bien-être de l'enfant et l'équilibre familial.

Enfin, le Groupe PPE est d'avis qu'une organisation plus souple du travail des deux parents peut permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

RÉDUIRE L'ÉCART SALARIAL HOMMES-FEMMES

Avec des différences marquées d'un pays et d'un secteur à l'autre, l'écart moyen entre le salaire horaire d'un homme et d'une femme se situe actuellement autour de 17,8% pour l'Union européenne. Autrement dit, le salaire horaire des femmes est en moyenne inférieur de près d'un cinquième à celui des hommes. Cela a des conséquences importantes sur le niveau des rémunérations à l'échelle d'une vie et sur le niveau de pension des femmes.

Cela étant, le Groupe PPE est convaincu que réduire l'écart salarial en raison du genre reste un véritable défi à surmonter.

Les membres du Groupe PPE au sein de la commission des droits de la femme travaillent pour combler le fossé qui continue à séparer hommes et femmes en matière de rémunération. C'est, pour eux, une priorité politique. Une action concertée au niveau de l'Union doit viser à mettre au point un nombre important d'initiatives au niveau national, utilisant une palette variée d'instruments, notamment des actions de sensibilisation et de formation, le développement d'outils de comparaison de salaires ou la définition de stratégies de réduction de l'écart.



GROUPE DE TRAVAIL AFFAIRES JURIDIQUES ET INTÉRIEURES



Manfred Weber, membre et Vice-président du Groupe PPE, est Président du groupe de travail Affaires juridiques et intérieures.

Le groupe de travail Affaires juridiques et intérieures coordonne les commissions suivantes:

- Culture et Éducation
- Affaires juridiques
- Libertés civiles et Affaires Intérieures
- Affaires constitutionnelles
- Droits de la Femme et Égalité des Genres
- Pétitions

CONTACTS

Oliver Dreute, *Chef du groupe de travail Affaires juridiques et intérieures*

oliver.dreute@europarl.europa.eu

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION



PACK, Doris, Présidente

SCURRIA, Marco, Coordinateur

• ALLAM, Magdi Cristiano	Membre
• BAGÓ, Zoltán	Membre
• BORYS, Piotr	Membre
• CAVADA, Jean-Marie	Membre
• FISAS AYXELA, Santiago	Membre
• SANCHEZ-SCHMID, Marie-Thérèse	Membre
• STOYANOV, Emil	Membre
• TŐKÉS, László	Membre
• VERHEYEN, Sabine	Membre
• ZVER, Milan	Membre
• BAUDIS, Dominique	Suppléant
• BELET, Ivo	Suppléant
• KELLY, Seán	Suppléant
• MATULA, Iosif	Suppléant
• MILLÁN MON, Francisco José	Suppléant
• MORIN-CHARTIER, Elisabeth	Suppléant
• PAPANIKOLAOU, Georgios	Suppléant
• POSSELT, Bernd	Suppléant
• RANNER, Hella	Suppléant
• SKRZYDLEWSKA, Joanna Katarzyna	Suppléant
• THUN UND HOHENSTEIN, Róza Gräfin von	Suppléant
• ZANICCHI, Iva	Suppléant

COMMISSION DES AFFAIRES JURIDIQUES



LEHNE, Klaus-Heiner, Président

BALDASSARRE, Raffaele, Vice-président

BODU, Sebastian Valentin, Vice-président

ZWIEFKA, Tadeusz, Coordinateur

• ANTONIOZZI, Alfredo	Membre
• GALLO, Marielle	Membre
• LÓPEZ-ISTÚRIZ WHITE, Antonio	Membre
• MÉSZÁROS, Alajos	Membre
• WIELAND, Rainer	Membre
• BARTOLOZZI, Paolo	Suppléant
• BORYS, Piotr	Suppléant
• CAVADA, Jean-Marie	Suppléant
• de GRANDES PASCUAL, Luis	Suppléant
• LANDSBERGIS, Vytautas	Suppléant
• LECHNER, Kurt	Suppléant
• NIEBLER, Angelika	Suppléant
• RANGEL, Paulo	Suppléant
• SZÁJER, József	Suppléant

COMMISSION DES LIBERTÉS CIVILES, DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES INTÉRIEURES



GÁL, Kinga, *Vice-présidente*

IACOLINO, Salvatore, *Vice-président*

BUSUTTIL, Simon, *Coordinateur*

• ANGELILLI, Roberta	Membre
• van de CAMP, Wim	Membre
• COELHO, Carlos	Membre
• DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA, Agustín	Membre
• HANKISS, Ágnes	Membre
• JÁRÓKA, Lívia	Membre
• JIMÉNEZ-BECERRIL BARRIO, Teresa	Membre
• MACOVEI, Monica Luisa	Membre
• MASTELLA, Clemente	Membre
• MATHIEU, Véronique	Membre
• MELO, Nuno	Membre
• PAPANIKOLAOU, Georgios	Membre
• PROTASIEWICZ, Jacek	Membre
• SÓGOR, Csaba	Membre
• SOMMER, Renate	Membre
• VOSS, Axel	Membre
• WEBER, Manfred	Membre
• ALLAM, Magdi Cristiano	Suppléant
• ANTONESCU, Elena Oana	Suppléant
• ANTONIOZZI, Alfredo	Suppléant
• BAUER, Edit	Suppléant
• CORAZZA BILDT, Anna Maria	Suppléant
• DELVAUX, Anne	Suppléant
• GARDINI, Elisabetta	Suppléant
• de GRANDES PASCUAL, Luis	Suppléant
• HOHLMEIER, Monika	Suppléant
• KÓSA, Ádám	Suppléant
• LUHAN, Petru Constantin	Suppléant

• MARINESCU, Marian-Jean	Suppléant
• NEDELICHEVA, Mariya	Suppléant
• PALLONE, Alfredo	Suppléant
• PÖTTERING, Hans-Gert	Suppléant
• REUL, Herbert	Suppléant
• ROITHOVÁ, Zuzana	Suppléant
• SONIK, Boguslaw	Suppléant
• STRASSER, Ernst	Suppléant
• STRIFFLER, Michèle	Suppléant

COMMISSION DES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES



CASINI, Carlo, Président

TRZASKOWSKI, Rafal, Vice-président

MÉNDEZ DE VIGO, Íñigo, Coordinateur

• LE GRIP, Constance	Membre
• MAYOR OREJA, Jaime	Membre
• RANGEL, Paulo	Membre
• SALATTO, Potito	Membre
• SAUDARGAS, Algirdas	Membre
• SCHÖPFLIN, György	Membre
• SZÁJER, József	Membre
• BERLATO, Sergio	Suppléant
• BROK, Elmar	Suppléant
• DEHAENE, Jean-Luc	Suppléant
• DE MITA, Luigi Ciriaco	Suppléant
• GIANNAKOU, Marietta	Suppléant
• LAMASSOURE, Alain	Suppléant
• WIELAND, Rainer	Suppléant
• ZWIEFKA, Tadeusz	Suppléant

COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME ET DE L'ÉGALITÉ DES GENRES



JÁRÓKA, Livia, *Vice-présidente*

MATERA, Barbara, *Vice-présidente*

MORIN-CHARTIER, Elisabeth, *Vice-présidente*

BAUER, Edit, *Coordinatrice*

• BASTOS, Regina	Membre
• JIMÉNEZ-BECERRIL BARRIO, Teresa	Membre
• KRATSA-TSAGAROPOULOU, Rodi	Membre
• LE GRIP, Constance	Membre
• LULLING, Astrid	Membre
• NIEBLER, Angelika	Membre
• SKRZYDLEWSKA, Joanna Katarzyna	Membre
• ZÁBORSKÁ, Anna	Membre
• ANGELILLI, Roberta	Suppléant
• DELVAUX, Anne	Suppléant
• ESTARÀS FERRAGUT, Rosa	Suppléant
• KLASS, Christa	Suppléant
• NEDELICHEVA, Mariya	Suppléant
• PACK, Doris	Suppléant
• PIETIKÄINEN, Sirpa	Suppléant
• ROITHOVÁ, Zuzana	Suppléant
• THEOCHAROUS, Eleni	Suppléant
• WORTMANN-KOOL, Corien	Suppléant

COMMISSION DES PÉTITIONS



MAZZONI, Erminia, Présidente

HANKISS, Ágnes, Vice-présidente

ITURGAIZ ANGULO, Carlos José, Vice-président

• BĂSESCU, Elena	Membre
• BOULLAND, Philippe	Membre
• BUSUTTIL, Simon	Membre
• JAHR, Peter	Membre
• KOLARSKA-BOBIŃSKA, Lena	Membre
• NEDELICHEVA, Mariya	Membre
• STRASSER, Ernst	Membre
• WAŁESA, Jarosław Leszek	Membre
• WIELAND, Rainer	Membre
• ARIAS ECHEVERRÍA, Pablo	Suppléant
• BAGÓ, Zoltán	Suppléant
• CASPARY, Daniel	Suppléant
• DÍAZ DE MERA GARCÍA CONSUEGRA, Agustín	Suppléant
• DORFMANN, Herbert	Suppléant
• HIGGINS, Jim	Suppléant
• LE GRIP, Constance	Suppléant
• McGUINNESS, Mairead	Suppléant
• MASTELLA, Clemente	Suppléant
• PREDA, Cristian Dan	Suppléant
• TSOUKALAS, Ioannis A.	Suppléant
• VOSS, Axel	Suppléant

Toute l'information sur www.eppgroup.eu

The screenshot shows a Microsoft Internet Explorer browser window displaying the EPP Group website. The browser's address bar shows the URL http://www.eppgroup.eu/home/en/wg-ha_en.asp. The website header features the EPP Group logo, the text "EPP Group in the European Parliament", and the slogan "Europe's driving force". A navigation menu includes links for "ABOUT US", "NEWSROOM", "POLICIES", "MEMBERS", "IN YOUR COUNTRY", "PLENARY SESSION", and "LINKS". A language selector is set to "English".

The main content area is titled "LEGAL AND HOME AFFAIRS" and includes a "RIGHT NOW: Sc" section. It features a profile of Manfred Weber, Vice-Chairman of the EPP Group and Chairman of the Legal and Home Affairs Working Group. A text block explains that the group's political strategy is formulated through four working groups and that conclusions are made known to the group for plenary sessions. Below this, a list of committees coordinated by the working group is provided:

- Culture and Education
- Legal Affairs
- Civil Liberties, Justice and Home Affairs
- Constitutional Affairs
- Women's Rights and Gender Equality
- Petitions

A "Contacts" section lists Oliver Dreife, Adviser in charge of WVO Legal and Home Affairs, and Per Heister, Press Adviser for the working group. On the right side, there is a search bar, a "Watch the News" section with a video player, and social media links for Twitter and Facebook.

The footer contains logos for the European People's Party, European Parliament, Centre for European Studies, European Ideas Network, EPP in the CoR, and R. Schuman Foundation. It also includes the text "Last update : 27/01/2011" and a copyright notice: "© EPP Group in the European Parliament".



**GROUPE DU PARTI POPULAIRE EUROPÉEN
(DÉMOCRATES-CHRÉTIENS)**
au Parlement européen

Rue Wiertz, 60
B-1047 Bruxelles

eppgroup@europarl.europa.eu